

FORGES-LES-EAUX

Magazine

| septembre 2023



BONNE RENTRÉE !

P.5 À LA UNE

Fibre optique :
elle arrive !

P.10 DOSSIER

Écoles, prêts pour la
rentrée !

P.15 FOCUS

Piscine : le point sur
le projet.

Mairies

Forges-les-Eaux

37 place Brévière | 02.32.89.94.20
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermeture les samedis pendant les
vacances scolaires.

Le Fossé

11 rue de l'Epte | 02.35.90.51.00
Mardi et vendredi de 17h à 18h30

Restons connectés !

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur :



www.forgesleaux.fr



Mairie de Forges-les-eaux



@villeorgesleaux



**Panneau
Pocket**

Sommaire

4. À LA UNE

La fibre arrive !

Vers un nouveau PLU

Priorité, sécurité !

Des travaux indispensables

8. DOSSIER

Prêts pour la rentrée !

10. EN CHIFFRES

Comprendre le budget

11. FOCUS

Piscine : on fait le point

12. EN IMAGES

Les évènements de l'été

15. EN BREF

16. PRATIQUE !

17. AGENDA



Forges-les-Eaux le Magazine - septembre 2023. Directeur de la publication :
Christine Lesueur. Rédaction - conception graphique : service communication
de la ville de Forges-les-Eaux Crédits photos : ville de Forges-les-Eaux/Office
de Tourisme de Forges-les-Eaux/Freepix. Impression : IROPA -
Tirage : 2300 exemplaires. Imprimé sur du papier PEFC.





édito

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans un magazine municipal entièrement repensé, afin de mieux vous informer sur l'actualité de la Ville. Un nouveau format, plus d'images, des nouvelles rubriques, ... je vous souhaite une belle découverte de ce premier numéro qui, je l'espère, vous plaira.

Alors que septembre annonce bientôt la fin de l'été, je remercie les services de la ville, les associations, le Domaine de Forges, pour tous les moments festifs, culturels et sportifs qui nous ont rassemblés tout au long de cet « été en fête » à Forges les Eaux. Merci à vous Forgiens, de répondre présents avec enthousiasme aux différentes animations qui vous sont proposées, malgré une météo mitigée cet été.

Avec l'équipe Municipale, nous aurons plaisir à vous retrouver à l'occasion de la Fête Brévière, qui se déroulera du 29 septembre au 2 octobre dans le centre-ville. Samedi 30 septembre à 15h, une plaque en l'honneur de Monsieur Lejeune sera dévoilée, dans le parc de l'hôtel de Ville. Vous êtes tous conviés à participer à cette cérémonie.

Retrouver notre piscine municipale reste la priorité des mois à venir. Les résultats des études de sol fraîchement reçus par nos services, nous travaillons sur un chiffrage du projet et les recherches des subventions. Comptez sur notre volonté et notre énergie collective pour faire avancer ce projet, vous en serez informés à chaque édition du magazine.

Pour cette rentrée, je souhaite la bienvenue aux enfants du Sivos de l'Epte qui rejoignent nos écoles et une belle année scolaire à tous les écoliers, collégiens, lycéens et enseignants.

Je vous souhaite une bonne rentrée, avec la réalisation de vos projets professionnels et personnels.

Avec mes chaleureuses salutations.

Christine Lesueur
Maire de Forges-les-Eaux



La fibre arrive

À partir du 6 septembre 2023, Forges-les-Eaux sera fibrée et ouverte à la commercialisation. On vous explique tout.

« La Fibre Optique est la seule technologie pouvant répondre à nos usages de plus en plus intenses et gourmands en débit ! Forges-les-Eaux bénéficie désormais de cette technologie d'avenir » annonçait Virginie Lucot Avril, conseillère départementale et présidente de Seine-Maritime Numérique, lors d'une réunion publique à Forges, en juillet dernier.

La ville compte près de 2800 prises optiques qui vont permettre la connexion des habitants au réseau par voie aérienne ou souterraine.

Comment faire pour être raccordé à la fibre ?

1 Vérifier si son adresse est éligible

► Vérifier la présence de l'adresse exacte sur www.connect76.fr/test-deligibilite/

► Si l'adresse est absente du serveur d'éligibilité : renseigner dans ce cas le formulaire en ligne sur www.smn76.fr

► L'adresse est bien éligible, mais le raccordement ne peut pas se faire, le jour du rdv : pour toute difficulté dans le raccordement final c'est à l'opérateur commercial choisi par l'habitant de contacter l'exploitant Connect76, qui décidera selon la nature du problème le déclenchement de mesures correctives sur le réseau.

2 Souscrire à un abonnement auprès du fournisseur d'accès de son choix

Pour être raccordé à la fibre, chaque particulier doit souscrire son abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de son choix, parmi les fournisseurs présents contractuellement sur le réseau.

Aucun fournisseur d'accès à internet n'a d'exclusivité, vous avez le choix parmi les opérateurs d'accès à internet présent sur le réseau.

Suis-je dans l'obligation de me raccorder à la fibre ?

Il n'y a aucune obligation de souscrire de suite à la fibre optique, vous avez le temps.

Le réseau cuivre actuel ne va pas s'interrompre à court terme. Orange a rappelé qu'il n'envisageait pas son arrêt avant 2030 et d'ici-là, l'opérateur historique se sera assuré que le réseau optique à Très Haut Débit est déployé partout sur le territoire national.

ATTENTION AUX DEMARCHAGES FRAUDULEUX !

Seine-Maritime Numérique recommande une vigilance continue face aux sollicitations dont vous pourriez être victimes, au nom du déploiement de la fibre optique.

Par mail, téléphone, courrier et parfois fax, les auteurs de ces actes usent de toutes les falsifications possibles.

Comment repérer les arnaques ?

- Un propos flou, des coordonnées succinctes, une orthographe approximative.
- Une échéance proche pour susciter l'anxiété, et l'urgence à signer.
- Le caractère obligatoire de la démarche.

Rappel important :

En phase de commercialisation, seul le Fournisseur d'Accès à Internet que vous avez choisi envoie une équipe à votre domicile, pour installer la prise optique et réaliser la connexion au réseau.

Retrouvez toutes les informations sur www.smn76.fr





URBANISME

Vers un nouveau PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle de la commune, et fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Suite au dernier avis des services de l'état, une version modifiée du plan local d'urbanisme de la ville est en cours d'élaboration. Une présentation de ce document aux habitants est organisée le 12 septembre 2023.



Réunion publique

Mardi 12 septembre 2023
à 18h30 au Théâtre Municipal

COMMUNICATION

Votre nouveau magazine municipal

Alors que vous découvrez ce magazine, vous aurez déjà noté des changements avec les précédentes éditions. Anciennement nommée *Ô fil de l'Eau*, la revue municipale a été repensée afin de correspondre d'avantage aux attentes de l'équipe municipale qui souhaite **vous informer au mieux**.

Le support adopte désormais un format magazine et un style aéré, pour **une lecture plus agréable**.

Le contenu aussi évolue. Actualités, dossiers de fond, retours en images, brèves utiles et pratiques, le trimestriel s'enrichit de nouvelles rubriques, pour un **Forges-les-Eaux Magazine au plus proche de ses lecteurs**.

Ce magazine reste entièrement réalisé en interne permettant de maîtriser les coûts de conception.



Sa distribution est assurée par un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) local : structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle.

Vous retrouverez le *Forges-les-Eaux Magazine* dans vos boîtes aux lettres chaque trimestre. Le numéro du mois de juin est consacré au programme de l'été.



Mais aussi...

D'autres supports de communication sont à votre disposition comme le site internet de la ville www.forglesleseaux.fr, ou l'application **PANNEAU POCKET**, téléchargeable gratuitement et facilement sur ordinateur, smartphone ou tablette.



La ville est présente sur les réseaux sociaux **Facebook** et **Instagram**.
Suivez-nous ! @villeForgesleseaux

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Priorité, sécurité !

La sécurité des déplacements des usagers est une préoccupation de premier plan pour la Municipalité. C'est dans ce but que plusieurs aménagements ont été réalisés durant l'été.



Sensibiliser les automobilistes

Pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en ville, la Municipalité a choisi d'investir dans **un radar pédagogique**.

Fonctionnant à l'énergie solaire, celui-ci est installé alternativement route de Neufchatel, rue de la Libération et avenue du 11 novembre, dans un premier temps.



Les radars pédagogiques affichent la vitesse des véhicules ; vert si l'usager est en deçà de la limite et en rouge au-delà.

Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser.



Réduire la vitesse avenue des sources

L'avenue des sources est l'une des artères les plus fréquentées de la Ville, particulièrement les weekends et en période touristique. Empruntée à la fois par des automobilistes, des cyclistes et des piétons, elle dessert entre autres le lac de l'Andelle, le Domaine de Forges, la maison médicale, de nombreuses rues perpendiculaires, et mène jusqu'au centre-ville.

Afin de réduire la vitesse sur cette voie, la Municipalité a opté pour :

- ➔ la **création d'une zone 30** : de l'intersection de l'avenue de Montalent jusqu'à la rue E.Ramdani.
- ➔ la **modification de priorité** sur deux intersections : Av. des sources / R. E.Ramdani et Av. des sources / Bd. N.Tiesse.

Sécuriser les abords des écoles

Plusieurs aménagements ont été réalisés tels que la mise en place de **dispositifs de ralentissement** et l'installation de **SIGNAKID**.



Les figurines SIGNAKID signalent la présence de passages piétons régulièrement empruntés par des enfants.

RÉSEAUX D'EAU



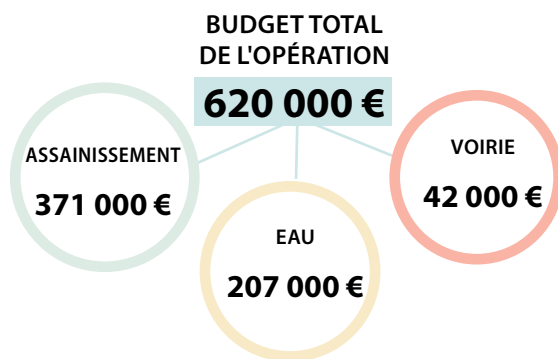
A la suite des travaux, le revêtement de la chaussée et des trottoirs sera refait à neuf.

Des travaux indispensables

En juillet, des travaux ont débuté rue Etamane Ramdani. **Objetif : réhabiliter les 4 réseaux d'eau qui cheminent sous la route.**

Le 15 février dernier, un affaissement de la chaussée, rue Etamane Ramdani, provoquait une **rupture de la canalisation** d'eaux usées et des dysfonctionnements du système d'assainissement. L'évacuation des eaux usées était, depuis, assurée par une pompe. Cette solution n'étant que provisoire, des travaux ont dû être entrepris.

Sous cette chaussée, 4 réseaux sont en service : eaux usées, eaux pluviales, eau potable et alimentation du château d'eau. Après l'analyse de l'ensemble de ces canalisations, il est apparu nécessaire de **réhabiliter les 4 réseaux**. La procédure imposant d'intervenir par moitié de chaussée, **deux phases de travaux** de 4 à 5 semaines sont nécessaires. La première phase s'est déroulée en **juillet** ; la deuxième est prévue pour **septembre**.



ÉQUIPEMENT

Un nouveau sol au gymnase du collège

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers du gymnase, un revêtement de sol adapté à toutes les pratiques sportives a été installé pendant l'été.

Les élèves du collège et les associations sportives pourront apprécier le nouveau sol dès la rentrée.



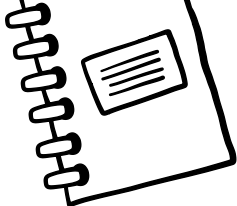
Le chantier d'un montant de 120 000 € a été financé à hauteur de 28 800€ par le Département de Seine-Maritime et 48 000€ par l'État.



Testé et approuvé !

L'équipe de France d'escrime en stage à Forges-les-Eaux pendant l'été a eu le plaisir d'inaugurer ce nouvel équipement !





ÉCOLES : prêts pour la rentrée !

L'école Maurice Decorde du Fossé a fermé ses portes en juillet dernier. Les enfants des communes du SIVOS de l'Epte rejoignent les écoles de Forges-les-Eaux à la rentrée. Du côté de la commune, tout est mis en œuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions à la rentrée.

Une fermeture inévitable

Des effectifs en chute

Depuis plusieurs années le nombre d'enfants scolarisés au Fossé ne cesse de baisser. Entre 2013 et 2022 il a été divisé par 2. Et les prévisions pour les prochaines années sont dans la continuité.

Priorité aux enfants !

Avec la baisse d'effectifs, les fermetures de classes se sont succédées. Une nouvelle fermeture annoncée pour la rentrée 2023, impliquait une dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves, qui auraient été répartis en 2 classes de 4 niveaux chacune !

Des coûts de fonctionnement incompressibles.

Les charges de fonctionnement d'une école sont un poste de dépenses lourd pour les petites communes. Malgré la baisse des effectifs, la facture pour les communes n'a cessé de grimper. La crise énergétique récente a accentué cette hausse.

Face à ce constat, les élus du SIVOS amorcent les réflexions sur une possible fermeture de l'école, en concertation avec les services de la préfecture, de l'éducation Nationale et la Ville de Forges-les-Eaux. La décision est prise en février 2023.



Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de l'Epte créé en 1986, regroupe les communes de La Bellière, Le Fossé, Longmesnil, Pommereux, La Ferté Saint-Samson, et Rouvray-Catillon.

- **1997** | 3 écoles accueillent les enfants du SIVOS : La Ferté St Sanson, Le Fossé et Rouvray-Catillon
- **2002** | Création du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) au Fossé : une seule école pour toutes les classes de la maternelle au CM2.
- **Rentrée 2013** | Effectifs : 140 enfants répartis en 5 classes.
- **Rentrée 2022** | Fermeture d'une classe Effectifs : 70 enfants répartis en 3 classes à triple-niveaux.
- **Fin 2022** | Une nouvelle fermeture de classe annoncée pour la rentrée 2023, soit 55 enfants répartis en 2 classes à quadruple-niveaux.
La réflexion sur la possible fermeture de l'école est amorcée et annoncée en conseil d'école.
- **Fév 2023** | Fermeture de l'école décidée en réunion de SIVOS
Les élus du SIVOS et de Forges-les-Eaux préparent conjointement la rentrée 2023.
- **Mai 2023** | Les parents d'élèves et les agents du SIVOS sont informés et reçus.
- **Rentrée 2023** | Les enfants des communes du SIVOS intègrent les écoles de Forges-les-Eaux

Quels changements aux écoles de Forges-les Eaux ?

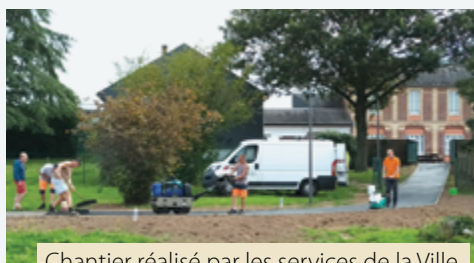
3 classes ouvertes à la rentrée 2023

Au regard des effectifs forgions, renforcés par l'arrivée des enfants de l'école du Fossé, l'Éducation Nationale décide de l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Marguerite Couturier et de deux classes à l'école primaire Eugène Anne.

Des travaux et aménagements aux écoles

Deux salles de **classes ont été entièrement refaites** à l'école E. Anne. Une salle a été rafraîchit par les services de la Ville à l'école M. Couturier. Le **meublier** et les équipements de l'école du Fossé ont été transférés dans les deux écoles.

Afin de **sécuriser les abords des écoles**, des aménagements ont été réalisés : dispositif de ralentissement et figurines «signakid». Une zone de stationnement pour le bus scolaire a été aménagée rue Murette, ainsi qu'un sentier jusqu'à l'école maternelle.



Chantier réalisé par les services de la Ville

Le transport scolaire maintenu

Le **ramassage scolaire** existant pour les communes du SIVOS de l'Epte perdure et conserve les mêmes arrêts. Le transport scolaire reste **gratuit** pour les familles : la ville prend en charge la part jusque-là financée par le SIVOS.

Le personnel conservé

Les 5 agents du SIVOS rejoignent les services de la ville ; ils sont affectés aux écoles, à la garderie ou au transport scolaire.

L'accueil de loisirs dans l'école du Fossé

C'est le projet qu'étudie actuellement la Municipalité. Le **bâtiment communal se prêterait bien à cet usage** sans trop de travaux. Actuellement, l'accueil de loisirs est installé dans l'école E. Anne, nécessitant une logistique importante à chaque vacances scolaires. Disposer d'un **bâtiment dédié à cet usage** permettrait de **proposer un accueil des enfants le mercredi à la journée**, ce qui n'existe pas actuellement. Une navette transporterait les enfants entre Forges et Le Fossé.



Parole d'élue

Pascale Dupuis

Maire déléguée du Fossé.
Adjointe chargée des affaires scolaires et du personnel

« Pour une petite commune, c'est toujours douloureux de voir son école fermer. Les enfants amènent de la vie dans un village. Aucun élu ne décide de fermer une école de gaieté de cœur.

Malheureusement, la fermeture de l'école du Fossé était inévitable. Il faut penser aux enfants avant tout. Des classes à quadruples niveaux ce n'était pas acceptable.

Avec mes collègues du SIVOS, nous avons été lucides et avons préféré anticiper plutôt que de subir.

La Ville de Forges-les-Eaux a mis tout en œuvre pour que l'accueil des enfants se fasse au mieux et ces évolutions sont profitables à tous les élèves.

Je me réjouis que l'école du Fossé puisse avoir une nouvelle vie et je soutiens le projet d'y installer le centre de loisirs. Nous ne sommes qu'au stade de l'étude mais avec mes collègues de la majorité municipale nous travaillons dans ce sens.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée ! »

BUDGET

Les travaux d'investissement 2023

3.8 M €

Dont budget eau (0,6 M) et assainissement (1,4 M)

L'investissement traduit les besoins de la commune en études et travaux, nécessaires à la conservation et à l'amélioration du patrimoine communal.

Ces dépenses ont été votées par le conseil municipal du 13 avril 2023. Cette page présente les **principales** dépenses d'investissement de la ville **prévues** pour l'année 2023.



Travaux voiries

475 000 €

dont trottoirs route de Neufchâtel et voiries et trottoirs rue E. Ramdani



Matériel de transport

212 000 €

dont un camion d'ordures ménagères, un bus et des véhicules électriques pour les services municipaux.



Stratégie foncière protection captage d'eau

58 000 €

dont 46 400€ de subventions possibles par l'Agence de l'Eau.



Éclairage publique et enfouissement de réseaux

213 000 €



Etudes réhabilitation piscine

100 000 €



Signalétique de ville

50 000 €



Matériels assainissement Pompes, surpresseurs, etc

155 000 €



Espace de Forges - Création d'une loge et d'un bureau

100 000 €

dont 17 000€ de subventions possibles par l'État.



Réfection de 2 salles de classe école E. Anne

15 000 €



Pause d'un revêtement de sol du gymnase

120 000 €

dont 28 800€ de subventions accordées par le Département et 48 000 € par l'État



Audit énergétique des bâtiments communaux

45 000 €



Réhabilitation des réseaux d'eaux usées

1 111 000 €



Travaux aux terrains de football, basket ball

71 000 €



Etudes de sécurisation du captage d'eau de Rouvray-Catillon

61 000 €



Création d'un local au terrain de pétanque

55 000 €



Restauration de la grange de l'Épinay

67 000 €



Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau

30 000 €

dont 15 000€ de subventions possibles par l'Agence de l'Eau et 7 500€ par l'État.

PROJET

PISCINE : on fait le point !

En décembre dernier, la piscine municipale Hugues Duboscq fermait définitivement ses portes. Une décision inattendue qui a provoqué étonnement et parfois incompréhension. On fait le point.



La piscine municipale a été construite en 1960

Une fermeture raisonnable

➔ En 2022, le personnel de la piscine observe une dégradation de l'état du bâtiment. Alertée, la ville commande un audit bâtiminaire. Résultat : les plages des bassins bougent, des fissures apparaissent sur certains murs : **la sécurité du bâtiment est remise en cause. De lourds travaux sont à réaliser urgemment.**

➔ Dans le même temps, l'état annonce l'obligation pour les collectivités de **réduire de 40% la consommation d'énergie des bâtiments publics** de plus de 1000 m², à échéance 2030.

Un immense défi pour notre piscine, construite en 1960 et dont la dernière rénovation date de 2004 ; avant la mise en place des normes en matière d'économie d'énergie que nous connaissons aujourd'hui. **Là encore d'importants travaux sont à prévoir à moyen terme.**

➔ Le contrat de chauffage arrive à échéance ; **la Ville doit se réengager avec un prestataire** pour plusieurs années. Avec la crise énergétique **la facture serait multipliée par 3**, soit près de 500 000 €.

Au regard de ces éléments techniques, financiers et réglementaires, une réhabilitation de l'actuelle piscine n'est pas envisageable. Le Conseil Municipal réunit le 26 novembre 2022, **décide à l'unanimité une fermeture définitive.**

Personnel : une solution pour chacun

Très rapidement, chaque agent de la piscine s'est vu proposé un poste en lien avec ses compétences, son grade et en réponse à un besoin au sein des services de la Ville. Une seule personne a demandé une mutation dans une autre collectivité.

À quand une nouvelle piscine ?

Un comité de pilotage travaille actuellement sur le projet : il s'agit pour l'heure de définir les besoins. En parallèle des études de sol sont en cours. À la suite de quoi, un calendrier estimatif pourra être établi.



La ville soutient les clubs de natation et de plongée afin de leur permettre de continuer à pratiquer leurs activités dans les piscines de Gournay, Neufchâtel et Formerie.



Parole d'élu

Joël Decoudre

Premier adjoint, chargé de la jeunesse, des sports et des finances
Conseiller Départemental

« Il y a un attachement fort à notre piscine et sa fermeture n'a satisfait personne.

Le Conseil Municipal, a été contraint de prendre cette décision, choisissant raisonnablement, la sécurité avant tout.

Rapidement nous nous sommes tournés vers l'avenir. Dès le début d'année 2023, un comité de pilotage s'est mis en place ; il travaille sur le projet d'un futur espace aquatique. Nous le savons, ce type de projet ne sort pas de terre en un jour. Mais je tiens à rassurer les Forgiens : la volonté de le mener à bien est forte. »



RETOUR en images



23 avril

Fête des jardiniers

Malgré la pluie, professionnels et passionnés se sont retrouvés dans le parc de l'Hôtel de Ville pour la 1ère édition de la fête des jardiniers.

18 juin

Foire à tout au Fossé

Le Comité des Fêtes du Fossé organisait sa foire à tout annuelle.



21 juin

Fête de la musique de l'UCA

De 16h à 22h, les artistes se sont relayés sur les 2 scènes installées place Brévière pour la plus grande joie du public.



23 juin

Faites du sport !

Les jeunes sont venus fêter l'été et le sport avec des animations ludiques et sportives concoctées par le service jeunesse et sport !

25 juin Salon du livre jeunesse et de la BD

Une trentaine d'auteurs présentait leurs ouvrages au pavillon blanc pour la 2ème édition du salon du livre jeunesse et de la BD.



9 juillet

Les Flaubertiennes

Danses d'époque, théâtre, jeux en bois, déambulations... de nombreuses animations ont rythmé cette journée exceptionnelle au temps de Flaubert : une belle réussite pour cette 2ème édition !



27 juin

Vive le Grand-Bi !

Forges-les-Eaux, étape du PARIS-LONDRES à Grand-Bi.

Le public est venu en nombre accueillir les vélocipédistes et découvrir leurs impressionnantes machines du XIX^{ème} siècle.





13 juillet

Marché nocturne de l'UCA

Un beau succès pour la 1^{ère} édition de ce marché nocturne organisé au bord du lac de l'Andelle.



15 juillet

La caravane de l'imaginaire

Un joli moment pour les plus jeunes au bord du lac de l'Andelle.



Concert de l'orchestre By night

Le public a chanté et dansé au rythme des grands classiques de variété.



23 juillet

La fête de l'Andelle

Malgré une météo capricieuse, les exposants et les visiteurs étaient présents en nombre à l'occasion de ce rendez-vous mythique Forgion.



29/30 juillet

La fête du cheval

L'évènement incontournable de l'été à Forges a rassemblé cette année encore plusieurs milliers de personnes. Une fête réussie grâce au concours de tous les partenaires et bénévoles.



15 août

Le temps selon Marguerite

Petits et grands ont adoré l'univers clownesque et les bons conseils écologistes de Marguerite et de son fils Jasmin !



24 août

Cirque contemporain

Le public émerveillé a applaudi le spectacle acrobatique et poétique de la troupe Ino Kollektiv. Les adolescents ont ensuite pu s'initier aux acrobaties collectives avec les artistes.



Tribunes

Bonjour à toutes et tous,
Un fast-food sur la commune clive notre population qui n'a pas été consultée. Mme la Maire annonce des retombées positives. Nous y veillerons.

La concertation est nécessaire afin d'éviter la constitution de dossiers désastreux aboutissant à un refus en préfecture, à l'image du dossier de l'accrobranche.

Les choix d'aujourd'hui modèleront notre cité de demain: un commerce local dynamique, des infrastructures municipales et sportives opérationnelles, un développement économique pérenne.

Qu'en est-il : abattoir, piscine, demandes des habitants, qui semblent à cet instant au point mort. Attendons les réponses de Mme la Maire.

J.O 2024 : nous espérons une «Fan zone».

31/08/2024: 80 ans de la libération de notre commune: le dévouement de nos libérateurs et, à travers eux, les Hommes et Femmes volontaires aux côtés de nos populations par leurs engagements quotidiens, doit être reconnu et souligné.

Rentrée=école. Pensons à l'école de Le Fossé qui ferme. Vigilants aux potentiels projets substitutifs, nous demanderons une consultation citoyenne afin de répondre, au plus près à vos attentes.

Excellente rentrée. Restons à votre écoute et à vos côtés.

Bien à vous.

Vivre Forges les Eaux

Nous sommes heureux de pouvoir nous exprimer dans ce « Ô fil de l'eau » et aurons maintenant une place à chaque parution.

Nous espérons que vous avez passé un bel été.

Pour ce qui est de Forges, si en juillet les manifestations habituelles ont permis de divertir les touristes, force est de constater, surtout en août, la morosité qui règne.

La fermeture de la piscine, aura beaucoup joué dans la fréquentation de notre cité et surtout pour le VVF.

Autre point marquant de cet été, l'apparition de « STOP » avenue des Sources. Cette décision de Madame le Maire, encore une fois sans en informer le Conseil Municipal, fait débat.

La moindre des choses aurait été d'en parler.

Nous espérons que cette recherche de sécurité s'appliquera à d'autres quartiers, notamment à la rue du Chant des Oiseaux, de plus en plus fréquentée depuis la fermeture du passage à niveau.

Il est urgent de faire quelque chose, les véhicules y circulent à vitesse excessive

Il y aurait encore des choses à dire mais nous ne disposons que de 1200 caractères

En attendant la rentrée, nous aurons l'occasion de vous croiser et discuter de vive voix des sujets qui vous préoccupent.

F. GODEBOUT & ses colistiers
d'Ensemble Forgeons L'Avenir

Forges Le Fossé Transition : Texte non fourni.

L'ACTU en bref !



L'îlot du lac de l'Andelle sera bientôt végétalisé

L'îlot a fait l'objet d'une restauration en juin dernier : réfection des berges et recharge en terre. **Des arbres et des arbustes y seront plantés à l'automne**, période propice à la reprise des végétaux.



Mac Donald

L'enseigne de restauration rapide souhaite ouvrir un restaurant à Forges-les-Eaux, rue de Neufchâtel (en face de Pôle emploi). Le **permis de construire a été délivré** le 28 juillet 2023.



Des travaux à la Grange cet automne !

La grange du Bois de l'Épinay doit être **renovée afin de garantir sa pérennité**. Les travaux débuteront à l'automne pour une durée de 2 mois. L'accès à la grange sera interdit pendant les travaux et un périmètre de sécurité sera mis en place.

Un nouveau local pour la boule forgienne.

Vieillissantes et incommodes, les installations légères présentes à proximité des terrains de pétanque vont être remplacées par un local en dur. Les travaux débuteront en septembre. Le bâtiment comprendra une zone de stockage, des sanitaires (valide et PMR), un bureau et un club house.

Bois de l'Épinay : le Département mène l'enquête !

Afin de valoriser le Bois de l'Épinay, site classé Espace Naturel Sensible (ENS), le Département de Seine-Maritime réalise une enquête sur les différents usages du Bois. Des agents missionnés sur le site interrogent les visiteurs pendant quelques mois. De **nouveaux aménagements pourront voir le jour** suite à cette étude.



ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs sera ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans, **du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre**.

➔ Renseignements au 02.35.09.21.68

L'INFO

pratique !

Règles d'urbanisme



Les modifications de **façades** (changement de teinte de l'enduit de la façade, changement des menuiseries, modification du type de couverture, création de nouvelles ouvertures etc...) sont **soumises à autorisation d'urbanisme**, tout comme la **construction d'abri de jardin et de terrasse**.

Renseignements et formulaires disponibles sur www.forglesleaux.fr
rubrique : urbanisme



Demande d'occupation provisoire du domaine public

Vous prévoyez des travaux nécessitant la pose d'un échafaudage ? Ou un déménagement mobilisant des places de stationnement ?

Vous devez faire **une demande d'autorisation**.

Elle doit être adressée aux services de la Mairie au **minimum 15 jours avant**.

Formulaire disponible en mairie ou sur le site www.forglesleaux.fr
rubrique : urbanisme.



Trésorerie

Depuis le 1^{er} septembre, **les services de la trésorerie de Forges sont déplacés à Neufchâtel-en-Bray**.

Dans le cadre d'une fusion des trésoreries du Pays de Bray, 4 antennes ont fermé leurs portes pour rejoindre le centre des finances publiques de Neufchâtel-en-Bray. Des permanences en Mairie sont instaurées à partir du 13 septembre.

Permanences sur RDV en mairie de Forges-les-Eaux le mercredi tous les 15 jours (semaine impaire) de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Pour prendre rendez-vous :

Sur internet :

www.impots.gouv.fr

Rubrique **Contact et RDV**

ou par téléphone de 8h30 à 19h:

0 809 401 401 (service gratuit + prix appel)



Carte Nationale d'Identité / Passeport : prenez rendez-vous en ligne !

La Mairie de Forges-les-Eaux vous accueille pour demander ou renouveler vos titres d'identité.

Prenez RDV en ligne sur www.forglesleaux.fr



Le Centre Communal d'Action Sociale



REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

Samedi 16 et le dimanche 17 décembre 2023 au Domaine de Forges
Repas réservé aux habitants de Forges-les-Eaux - Le Fossé, âgés de **70 ans et plus**. Une participation sera demandée pour les personnes accompagnantes.

INSCRIPTIONS : jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2023
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h en salle Justice de Paix.
Pensez à vous munir de votre carte d'identité.

DISTRIBUTION DES BONS D'ACHATS DE NOËL

Les bons sont à retirer du lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre 2023 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h en salle Justice de Paix. Pour les habitants du Fossé, les bons seront distribués à votre domicile, le samedi 9 décembre 2023.

Réservés aux habitants de Forges-les-Eaux - Le Fossé, âgés 70ans et plus.

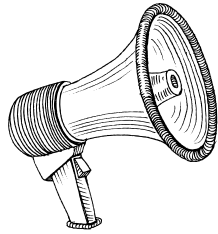


INSCRIVEZ-VOUS AU CCAS

Vous êtes un nouvel habitant et vous avez 70 ans et plus ?

Pour bénéficier des actions du CCAS, inscrivez-vous :

Tel . **02.32.89.97.33** ou au bureau du CCAS situé dans la mairie.



ÇA SE PASSE à Forges !

SEPTEMBRE

8 & 9 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
Vend. de 16h30 à 20h
Sam. de 10h à 13h
Halle Baltard

9 SEPTEMBRE

PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS
De 14h à 17h
Lieu d'activité de chaque association participante

23 SEPTEMBRE

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS
10h - Théâtre municipal
COURSE D'ORIENTATION
13h30 - Bois de l'Epinay
Infos : 02.35.09.21.68

**DU 29 SEPTEMBRE
AU 2 OCTOBRE**

FÊTE BRÈVIÈRE
Fête foraine,
Braderie des commerçants
Grande foire à tout
Troupes de rue
Concours de pétanque
Place Brévière



30 SEPTEMBRE

HOMMAGE À MICHEL LEJEUNE
15h - Parc de l'hôtel de ville

30 SEPTEMBRE

REPAS DANSANT
Soirée avec l'orchestre
Legacy organisée par l'UCA
20h - Espace de Forges
Résa : 06.20.21.64.79

OCTOBRE

21 & 22 OCTOBRE

FÊTE DU CIDRE
Marché artisanal et animations
Sam de 14h à 19h
Dim. de 10h à 18h
VVF

OCTOBRE ROSE

Samedi 7 octobre :
Village rose et Rando rose
à partir de 14h - Halle Baltard

Vendredi 13 octobre :
Balles roses
à partir de 18h30 - Complexe sportif Yannick Noah

Samedi 21 octobre :
Cyclo rose
à partir de 13h30 - Parking du Lac de l'Andelle

Samedi 28 octobre :
Zumba rose
de 17h à 20h - au gymnase du collège

Et encore plein d'autres animations...

NOVEMBRE

2 NOVEMBRE

MYSTÈRE ET TARTOPOM
Spectacle de marionnettes
11h - Théâtre municipal

17 NOVEMBRE

GOSPEL EN BRAY
20h - Espace de Forges



Samedi 18 Novembre
Course d'orientation
Course d'ostacles
à 13h30 - Bois de l'Epinay

19 NOVEMBRE

LOTO
organisé par l'UCA
Résa : 06.63.90.42.28
14h (ouverture à 12h)
Halle au beurre

25 NOVEMBRE

SAINTE-CÉCILE
Concert de l'Harmonie
20h - Espace de Forges

DÉCEMBRE

2 ET 3 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL
Sam de 14h à 19h
Dim. de 10h à 18h
Halle Baltard et
théâtre municipal



8 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON
à partir de 14h
Lac de l'Andelle

16 DÉCEMBRE

LE PÈRE-NOËL EST UNE ORDURE
Pièce de théâtre
20h30 - Théâtre municipal

17 DÉCEMBRE

LES DESCHIENS
Pièce de théâtre
15h - Théâtre municipal

DOMAINE DE FORGES
CASINO / HOTELS / SPA / GOLF / EVENEMENTS

50 1923-2023
PARTOUCHE

GRAND CASINO

VOUS ÉVÉNEMENTS

SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE

À PARTIR DU VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE
GRANDE TOMBOLA PARTOUCHE AU CASINO*
SOIRÉE TIRAGE AU SORT LE JEUDI 28 SEPTEMBRE

VENDREDI 22 SEPTEMBRE
DRACOMEDY CLUB – ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI 14 OCTOBRE
SOIRÉE CABARET MUSIC-HALL – DÎNER SPECTACLE
TARIF : 71€/PERS*

SAMEDI 28 OCTOBRE
BINGO HALLOWEEN
TARIF : 35€ LES 10 PARTIES**

SAMEDI 18 NOVEMBRE
SOIRÉE CABARET TRANSFORMISTE – DÎNER SPECTACLE
TARIF : 71€/PERS*

SAMEDI 25 NOVEMBRE
DRACOMEDY CLUB – LA FINALE – ENTRÉE GRATUITE

www.domainedeforges.com

*Opération soumise à conditions et réservée aux membres Players Plus. **Infos & réservations au 06 47 75 68 27 ou billetterie-forges@partouche.com ***Infos & inscriptions sur bingo.partouche.com

Avenue des Sources – 76440 Forges-les-Eaux – 02 32 89 50 50

Casino • Hôtels • Spa • Restaurants • Événements • Spectacles • Golf

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUERS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

L'ESPACE DE FORGES

FORGES-LES-EAUX

29.09.23

06.10.23

08.10.23

11.10.23

21.10.23

03.11.23

Points de ventes habituels (L'Espace de Forges, Francebillet, Ticketmaster)

www.espacedeforges.fr

02 32 89 80 80



MON AGENDA DE L'AUTOMNE



septembre

Mercredi 13 à 14h : Randonnée à Saumont la Poterie,	3 à 4h, 2€, 9.2 km
Vendredi 15 à 14h : Randonnée Mauquenchy Roncherolles,	2h30, 2€, 6.7 km
Samedi 16 à 14h : Visite commentée de Haussez, NOUVEAUTE ,	2h, 2€
Dimanche 17 : Journée du Patrimoine, de 14h à 18h visite Collection de Faïences,	Gratuit
Mardi 19 à 14h : Randonnée à Beaussault,	3 à 4h, 2€, 9.2 km
Judi 21 à 14h : Randonnée à La Ferté Saint Samson,	3 à 4h, 2€, 10.5 km
Samedi 23 à 14h : Visite commentée de Le Fossé,	2h, 2€
Dimanche 24 à 14h : Randonnée Gourmande Bois Epinay,	Gratuit, 8 km
Mardi 26 à 14h : Randonnée à Grumesnil,	3 à 4h, 2€, 11 km
Judi 28 à 14h : Randonnée à Mauquenchy Roncherolles,	2h30, 2€, 6.7 km
Samedi 30 à 10h : Visite commentée de l'Eglise Saint Eloi,	1h30, 2€
Samedi 30 à 14h : Visite commentée des tapisseries de Forges,	1h30, 2€

OCTOBRE



Samedi 7 à 14h : Conférence sur les noms de rues de Forges-les-Eaux,	2h, 2€
---	--------

Conditions

Inscription obligatoire au **02.35.90.52.10** au plus tard la veille 17h00. Lieux de départ des visites et d'arrivée communiqués lors de l'inscription. Règlement de la prestation en début de visite, merci de prévoir l'appoint. Pour les randonnées, prévoir équipement nécessaire (chaussures, eau...), public averti habitué à la marche. Minimum 5 personnes / maximum 20 personnes.



Le saviez-vous ?

Forgionnes, Forgions connaissez-vous l'histoire de votre ville ?

Au fil de nos pages, chaque trimestre, nous vous conterons l'histoire d'un monument de notre ancienne station thermale. Chaque site présenté est à retrouver dans nos rues grâce à notre circuit historique balisé (dépliant sur demande à l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux).

Pour cette Edition, nous continuons avec l'histoire de **la rue des Fées**.

On y trouve la maison dite du Père Uger, où naquit le graveur Louis Henri Brévière en 1797. Une plaque commémorative matérialise la maison.

Une légende raconte qu'il y a fort longtemps cette rue menait à des bois mystérieux peuplés de fées.

Au cours d'une fête l'une d'elle invita un certain Uger à danser. Pour le remercier, elle lui offrit une bouteille de cidre. Celle-ci ne serait jamais vide tant qu'il garderait le secret. Uger finit par révéler le secret et la divine bouteille resta vide pour toujours!





FÊTE BRÉVIERÈRE

du 29 sept. au 2 oct.

FÊTE FORAINE
BRADERIE DES
COMMERÇANTS

GRANDE FOIRE À TOUT
DÉFILÉS DE TROUPES
DE RUE

PLACE BRÉVIÈRE

FORGES LES EAUX



Organisation : Comité des Fêtes
de Forges-les-Eaux
Renseignements 02 32 89 97 37

